



# Bulletin Municipal d'Information AMPUS



**Septembre 2012 — n° 14**

Chers administrés,

Cette année encore, les animations estivales ont été un succès. Les associations « les Darnaguettes, les Razmoquettes, l'Association pour la Préservation du Patrimoine Ampusien » et la commission municipale culture ont été les chevilles ouvrières de manifestations particulièrement réussies. Que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation des festivités soient remerciées.

Les travaux concernant la restauration de la glacière et l'extension de l'aire de jeu des enfants sont terminés. La construction du Club house du tennis est en cours et celle du mur d'entraînement débutera dès l'achèvement du Club house. L'ensemble des travaux devrait être terminé au printemps 2013. L'Ampus Tennis Club bénéficiera alors d'un complexe sportif de grande qualité qui permettra l'organisation de tournois homologués par la Fédération Française de Tennis.

Suite à la catastrophe de juin 2010, des études techniques pour la reconstruction du pont qui relie le hameau de Rebouillon (Commune de Châteaudouble) à la commune d'Ampus ont été lancées. Aujourd'hui elles sont terminées et sous peu, nous l'espérons, les travaux débuteront. La part de l'investissement restant à la charge de chacune des communes est estimée entre 100 000 et 150 000€. Lorsque ces travaux seront effectués nous travaillerons à la reconstruction du chemin des Lônes.

Dès la notification des subventions par le Conseil Général du Var (probablement en septembre/octobre) les travaux suivants seront entrepris :

- Réfection de l'Allée des Mûriers.
- Le remplacement des fenêtres de l'école et de la mairie (vacances de la Toussaint).
- Renforcement du mur de soutènement du chemin des Adrechs.
- Extension du réseau d'assainissement à Lentier.

Des actes de vandalisme sont régulièrement constatés sur les infrastructures du chemin de croix et du chemin de l'eau. En particulier les belles pierres de taille du grand lavoir ont été détruites. C'est lamentable et inacceptable. La commune a porté plainte et si les imbéciles qui ont commis les dégradations sont identifiés ils seront poursuivis. Ce patrimoine nous appartient et, ensemble, nous devons le préserver. Les coûts des réparations des installations vandalisées sont supportés par la commune c'est-à-dire par nous tous. Les vandales n'ayant aucun souci du bien commun, il est de notre devoir de surveiller nos installations communales pour les empêcher de sévir. Je compte sur vous tous pour être les défenseurs de notre belle commune face à des personnes au profil psychologique pour le moins dégradé.

Je vous souhaite une excellente rentrée 2012 !!!

Avec mon entier dévouement.

Le Maire : Patrick VIGNAL

## RESTAURATION DES PORTES DE LA MAIRIE



Agées de plus de 200 ans les portes d'entrée de la mairie ont été restaurées par Monsieur Robert Scandola, menuisier d'art à Antibes, salarié du conseil général des Alpes-Maritimes. Robert a connu Ampus il ya quinze ans et dans sa commune d'adoption il n'a que des amis. Il faut dire que sa gentillesse est une de ses qualités principales mais c'est aussi un menuisier de talent. Ainsi c'est gratuitement et bénévolement qu'il a proposé de rénover les portes de la maison commune pour montrer son attachement au village. Durant cinq jours il a décapé et poncé tout à la main ces merveilles en sapin qui dit-il "on été coupées à la bonne lune", car malgré leur grand âge elles ont résisté aux affres du temps. La ferronnerie de l'époque est robuste, c'est du bon travail de forgeron, elle a été entièrement démontée, poncée à la disqueuse et traitée au rustol. Après tout ce travail la mairie a retrouvé ses portes et le menuisier a même incrusté sur l'une d'elle un judas. Ce bel ouvrage a été réceptionné par Monsieur Roger Malamaire, 1er adjoint qui a chaleureusement remercié le maître d'oeuvre pour la remise en valeur de ce patrimoine communal.

## DES JARDINIÈRES POUR LA COMMUNE

M. Michel Bellefaye habite "les Fourniers" près du haras de Jalima. Il tient aussi la pépinière



"France Jardins" à Lorgues et comme il adore les lieux fleuris, il a offert gracieusement en juin à la commune douze grandes jardinières plantées de fleurs. Dans celles-ci, bégonias dragon, surfinias, verveines, lobellias, lantanas, capucines et bidens (petites fleurs jaunes) se côtoient harmonieusement et posées sur des supports métalliques, aussi offerts, ces jardinières ont décoré divers endroits du village. Monsieur Raymond Borio, adjoint au maire a réceptionné les belles compositions et a chaleureusement remercié Michel Bellefaye pour ce geste joliment fleuri.



## DIVAGATION DES CHIENS

Trop de chiens errent sur la commune sans être sous la vigilance de leur maître. Une fois de plus, il est demandé aux propriétaires de s'occuper de leurs amis à quatre pattes, de ne pas les laisser divaguer et de ramasser leurs déjections sur la voie publique. C'est une question de civisme !



## TRAVAUX AUX STATIONS D'EPURATION DE LENTIER ET AMPUS

À Lentier un réseau pluvial a été créé afin de canaliser le ruissellement des eaux lors de fortes intempéries. Dans cette station entièrement écologique, faite à base de roseaux, les travaux d'entretien sont uniquement axés sur le faucardage des roseaux et le retrait des herbes parasites qui nuisent à l'évacuation des eaux usées.

Au village les travaux ont consisté à la rénovation totale de l'armoire électrique qui avait été inondée lors des pluies de 2010 et 2011 ainsi que la pose d'un débitmètre, imposé par l'agence de l'eau.



Les responsables de la Saur en charge de la maintenance de ces infrastructures ont souligné, lors de la réception des travaux, le bon fonctionnement des stations d'épuration de la commune. Ils ont précisé qu'après contrôles et bilans, l'eau rejetée dans la nature était parfaitement recyclée.

## JEUX D'ENFANTS



Cet été, l'aire de jeux des enfants du "pré du tournant" a été équipée de quatre nouveaux éléments : une soucoupe volante, un portique balançoire, pour les tout-petits un ressort ainsi que la maison de Hansel et Gretel. Ceux-ci viennent compléter les existants et porter à dix l'ensemble des jeux du jardin. Les nouvelles installations ont été réalisées par la société ACM de Draguignan associée à l'EURL Aménagement loisirs du Gard pour un montant de 27 964,80 euros. Une subvention de 50% a été octroyée par le conseil régional dans le cadre du Fonds de Solidarité Local.

## ACTIVITES PERISCOLAIRES : CANTINE ET GARDERIE

Notre école communale compte 72 enfants scolarisés. La plupart des enfants sont inscrits à la cantine. Certains profitent de la garderie du matin et du soir car elle offre une large plage horaire d'ouverture.

Pour l'instant, tous les enfants sont reçus aussi bien à la cantine qu'à la garderie. Afin d'éviter les dérives constatées les années précédentes (enfant inscrit qui ne se présente pas ou enfant non inscrit qui se présente) nous demandons aux parents de bien vouloir appliquer le règlement qui leur a été remis. La sécurité des enfants en dépend. Je remercie par avance les familles concernées de bien vouloir apporter une attention particulière aux modalités d'inscription de leurs enfants aux activités périscolaires (cantine et garderie).

Heures d'ouverture de la garderie :

- Le matin de 7h30 à 8h20
- Le soir de 16h15 à 17h30 et de 17h30 à 18h30

Rappel des prix (au 1<sup>er</sup> septembre 2012) : garderie : 1,50 € /heure - cantine : 2,85 € /repas.

## ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

A la demande des familles, la commune a organisé en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques du Var un accueil de loisirs ouvert tous les mercredis en période scolaire. Il s'adresse aux enfants de la commune âgés de 3 à 15 ans. Le centre de loisirs est installé dans les locaux de l'école. Il est ouvert tous les mercredis (hors vacances scolaires) depuis le 12 septembre 2012, de 8h00 à 17h30. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie.



## ACTIVITES

Ping-Pong : tous les mercredis de 14h00 à 16h00 à la salle polyvalente de l'Eglisonne (contact : M. Julien BUDA au 07 60 96 88 41)



Tennis : cours les samedis (sauf vacances) de 11h à 12h, de 13h30 à 14h30, 14h30 à 15h30 et 15h30 à 16h30, terrains de tennis, chemin du Pouvet (contact : M. Yves HEDON au 06 09 57 62 53)



Echecs : tous les mercredis de 16h00 à 18h00 ancienne école, 41 Rue Neuve (contact : M. Guy DECOSTERD au 04 94 70 98 62 ou M. Bernard GIULI au 04 94 70 99 23)

Yoga : tous les mardis de 9h00 à 10h30, salle du yoga, ancienne école, 41 Rue Neuve (contact : Mme Helen PIOVANT au 06 09 18 35 93)

Zumba : tous les lundis de 18h00 à 19h00 à la salle polyvalente de l'Eglisonne (contact : Mlle Emilie BOURQUIN au 06 82 67 65 77)

Récrée du mardi : à partir du mardi 2 octobre 2012 à partir de 14h00 au local du CCAS, ancienne école, 41 Rue Neuve.

## ETAT CIVIL

**Naissances** : Apolino LATOUR le 22 mai 2012 à Draguignan de Maxime LATOUR et de Florence BASSI  
Florian MAURO le 26 juin 2012 à Draguignan de Patrick MAURO et de Isabelle CHEMILLAC  
Milann ATGER LAZES le 19 juillet 2012 à Draguignan de Angel LAZES et de Virginie ATGER

**Mariages** : Alexis SCRIVO et Sandrine WERQUIN le 23 juin 2012  
Alain MARTIN et Carol SANCHEZ MATEU le 7 juillet 2012  
Daniel BLANQUART et Estelle LADRIÈRE le 20 juillet 2012  
Jean-Christophe PAGIN et Michèle DURAND le 21 juillet 2012  
Patrice BELIANDO et Alice GUIGUE le 11 août 2012  
Ludovic BROSSARD et Sandrine CAPPÉ le 11 août 2012

**Décès** : Adrien FUCHS le 18 mai 2012 à Draguignan  
Hector PERDIGON le 21 juin 2012 à Draguignan  
Ginette TROUIN veuve GODET le 4 juillet 2012 à Draguignan  
Paul ABADIE le 20 août 2012 à Le Luc